



INTERVIEW CROISÉE...

ASSUREURS, CONTRIBUEZ À LA SANTÉ DES SALARIÉS



Bruno HUSS
Président de l'ADOM



**Marie-Sophie
HOUIS-VALLETUS**
Associée de PMP Conseil



Jean-Marie GOBBI
Gérant-Fondateur de PSYA

L'ADOM organise, le 5 décembre à Paris, une matinée sur le thème de la Santé au Travail, en partenariat avec les cabinets PMP Conseil et Psya. Cet événement donnera la parole à des acteurs francophones du secteur, venant du Burkina Faso, du Canada, de France, du Luxembourg, du Maroc et du Sénégal.

Comment ce projet de rencontre francophone est-il né ?

[BH] L'ADOM est le réseau des directeurs mutualistes et paritaires, élargi aujourd'hui à la francophonie, et en particulier à l'Afrique. Nous organisons avec notre réseau de partenaires des événements mensuels permettant de partager, confronter et échanger sur l'ensemble des thématiques métiers rencontrés par un directeur mutualiste.

Pour cet événement, nous souhaitons aborder un sujet élargi à tous nos adhérents francophones, et en particulier à l'Afrique qui est en train de structurer son système de protection sociale. Nous avons intérêt à élargir nos échanges afin d'enrichir nos approches métier.

[MSHV] Cet événement est l'aboutissement de réflexions portées par l'ADOM, en lien avec PMP Conseil, pour réunir ses membres autour d'une thématique d'actualité et stratégique pour les acteurs du secteur de l'assurance. Le partenariat avec Psya s'est ensuite fait naturellement, Psya étant un des leaders de prévention de la santé au travail en France.

[JMG] Ce projet prend appui sur les actions de plus en plus importantes que réalisent les assureurs en prévention santé. Le

système de santé français est une référence mais se fait vieillissant. Et chacun doit apporter sa pierre à l'édifice. Le but aujourd'hui, à travers cet événement, est de partager des expériences diverses et des bonnes pratiques, et d'engager une dynamique des acteurs francophones sur le sujet de la santé au travail.

Quel regard porte votre structure sur la santé au travail ?

[BH] L'ADOM considère que la santé est un élément central pour le bien-être et la motivation des salariés. Elle constitue, de fait, un élément de la productivité et de la qualité de service. Elle mérite une attention de plus en plus forte, car la pression dans l'entreprise se renforce et nécessite un accompagnement adapté des salariés.

[MSHV] Le sujet est très présent en France, du côté des entreprises avec les accords QVT et la réforme de la médecine du travail, et plus généralement avec le développement de stratégies assurantielles sur un secteur très concurrentiel et très encadré par les pouvoirs publics. Les assureurs doivent aujourd'hui aller au-delà des seules garanties d'assurance.

[JMG] L'expérience de Psya, de plus de 20 ans, me permet d'affirmer le lien existant entre les actions mises en place en santé et QVT par les entreprises et leur performance économique et sociale. C'est une variable fondamentale de la vie et de la pérennité des organisations.

Selon vous, quel est le rôle des assureurs dans ce domaine ?

Les assureurs, et en particulier les Mutuelles et les Institutions de Prévoyance,

ont un rôle particulier à jouer dans la protection des salariés en entreprise. En assurant la santé et la prévoyance, nous devons d'anticiper les risques pour mieux les maîtriser et les gérer. La prévention constitue un élément central de la démarche des mutuelles. Et dans ce cadre, la santé au travail constitue un point fort, en particulier dans sa démarche préventive.

[MSHV] Les assureurs doivent réfléchir à la façon dont ils peuvent contribuer à la santé au travail. Moi assureur, comment je peux maintenir la santé au travail des salariés ? La matinée du 5 décembre sera l'occasion de partager des expériences et de comprendre notamment où en sont les assureurs du Benelux sur le sujet et quelles sont les démarches engagées dans les pays africains. Pays qui disposent d'une couverture sociale sans commune mesure avec ce que l'on a en France et de problématiques sociales, économiques et démographiques très différentes.

[JMG] Chez Psya, nous le voyons avec nos clients, les entreprises engagent de plus en plus d'actions en faveur de la santé et la qualité de vie professionnelle et personnelle de leurs salariés. Et bien souvent cela se fait avec le concours de leurs assurances et mutuelles. Ces dernières ont tout intérêt à investir sur ces sujets. Elles ont un rôle à jouer en tant que préventeur et y gagneront sur 2 points : la gestion de la sinistralité et l'attractivité et la fidélisation de leurs clients. ●

www.asso-adom.fr
www.pmpconseil.com
www.psyaf.fr